

Le Temple-Malpertuis (mauvais passage)

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 3 500 titres à ce jour. « À cinq lieues de Nantes, sur le grand chemin de Vannes, après avoir traversé, à mi-distance environ, la bourgade de Sautron, le voyageur en rencontrait une autre, où la poste faisait son premier relais, à l'hôtel du Lion ; de toute nécessité, il fallait y faire halte. Cette petite localité était une ancienne Templerie, où les chevaliers de Terre-Sainte s'étaient établis pour protéger les passants contre les malfaiteurs embusqués dans les broussailles de la lande ou le fourré des bois. Aussi nos pères avaient-ils appelé cet endroit *Le Temple-Malpertuis* (mauvais passage), tant à cause de son origine que de sa

Le Temple-de-Bretagne

Une bourgade de la Loire-Inférieure

par l'abbé Pierre Grégoire

Un intérêt particulier à la période révolutionnaire

L'abbé Pierre-Marie Grégoire est né à Sucé-sur-Erdre le 28 octobre 1846. Il est ordonné prêtre en 1874 et devient professeur à l'externat des Enfants-Nantais, puis aux Couëts. Entre 1877 et 1896, il est nommé vicaire dans différentes paroisses : Gorges, Saint-Félix, Saint-Jacques, Saint-Gohard, Sainte-Croix et enfin Sainte-Luce. Il démissionne de sa charge de curé en 1907 pour se consacrer à la prédication et à ses recherches historiques. Il décède à Nantes, le 13 septembre 1932. L'abbé Pierre Grégoire doit son goût de l'histoire à l'abbé Gallard qui fut son professeur au séminaire.

L'année même de son ordination, il publie sa première monographie, consacrée à Sucé. Tout au long de sa vie, il explore le passé de chacune des paroisses dont la cure lui est confiée. Il porte un intérêt particulier à la période révolutionnaire et au rétablissement du culte en 1802. Ses travaux, comme par exemple *Martyrs et victimes dans le clergé nantais durant la Révolution* ou *Les écoles et la Révolution au département de la Loire-Inférieure*, s'intéressent à la vente des biens ecclésiastiques, aux écoles, aux religieuses nantaises, aux victimes du clergé nantais. Ses nombreux articles sont parus dans *La semaine religieuse du diocèse*, le *Bulletin de la Société archéologique et historique de Nantes* et divers journaux.



situation. Au siècle dernier et même de longtemps, il n'en était plus ainsi : la route rectifiée, la forêt abattue, les landes défrichées, tout était changé ; aujourd'hui l'aspect de ces lieux est encore plus différent. Pour effacer le souvenir du mauvais passage, la municipalité a obtenu de l'État qu'on désigne désormais la petite commune sous le nom du Temple-de-Bretagne. Les lieux habités en France, rappelant les templiers qui se postaient partout où il existait péril pour les voyageurs, forment une liste assez longue ; on en compte au moins une vingtaine. »

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 500 TITRES**

**57 TITRES SUR
LA LOIRE-ATLANTIQUE**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

La Croix-des-Brigands

L'ouvrage débute par les origines, avec l'ancienne appellation, les Templiers et les chevaliers de Malte, la date d'établissement de Maupertuis, la chapelle Notre-Dame-de-Toutes-Vertus, l'église Saint-Léonard, une reconstitution de l'ancienne bourgade, l'abandon du poste de Maupertuis par les chevaliers de Malte. Dans le chapitre suivant, l'abbé Pierre Grégoire raconte quelques faits des XVII^e et XVIII^e siècles avec : la paroisse du Temple, l'histoire des desservants, la bataille de M. Magouët pour la construction d'un presbytère, les faits divers consignés dans les registres paroissiaux, les mariages, baptêmes et décès, la chapelle de Bon-Secours, la statue de sainte Anne, la nomination des marguilliers et des égailleurs. L'étude se poursuit avec la Révolution. L'auteur évoque l'enthousiasme, les cahiers de doléances, les premières élections municipales. Il rapporte également la prestation du serment dit *du Pacte fédéral*, les biens de l'ordre de Malte non compris dans la confiscation des biens de l'Église pour un temps, l'élection des curés, la vente du temporel de la cure et des biens nobles des émigrés, le décret du 19 septembre 1792 et la vente des biens de l'ordre de Malte, la dernière assemblée populaire de la paroisse, l'insurrection et la Croix-des-Brigands, les dénonciations de d'Ozeville. L'ouvrage se termine avec « les derniers temps » : la nouvelle organisation du culte, les nouvelles constructions, la création d'une école, les derniers curés, comment le *Temple-Maupertuis* devint le *Temple-de-Bretagne*. Il est complété par la liste des maires et des instituteurs et institutrices ; une statistique sur la paroisse, la commune, les commerçants et les maîtres-ouvriers ; la liste des morts pour la patrie et des disparus entre 1914 et 1917 ; deux chants paroissiaux.

LE TEMPLE-DE-BRETAGNE

La première mention de l'établissement des Templiers à Maupertuis remonte à 1182, dans une charte apocryphe attribuée au duc Conan IV qui évoquait la possession de moulins. Le 28 août 1219, Philippe de Vigneux, croisé en Palestine au camp de l'armée assiégeant Damiette, « fait don à Dieu, à la Bienheureuse Vierge Marie et aux frères de la Milice du Temple de Salomon, pour le salut de son âme, de tous les droits de pacage et coutumes lui appartenant au village des dits Frères de Maupertuis ». Les habitants jouirent de ces droits jusqu'à la Révolution. La paroisse du Temple semble être une fondation de Malte et le premier centre religieux fut sans doute la petite chapelle de Notre-Dame-de-Toutes-Vertus, modeste sanctuaire en l'honneur de la céleste patronne de cet ordre. Une église plus importante fut placée ensuite sous le vocable de saint Léonard, patron des prisonniers. Une vieille chronique rapporte qu'à la suite d'une expédition sur les côtes barbaresques, on ramena au pays beaucoup de prisonniers maures et bédouins qui furent employés au défrichement des landes. On ignore à quelle époque les chevaliers de Malte abandonnèrent leur poste de Malpertuis. Les Templiers y prirent sans doute leur établissement et continuèrent le service de sauvegarde de ce passage dangereux. Ils occupèrent le manoir de la Cour qui dès le début du XVII^e siècle ne servit plus que de résidence privée. Le poste n'existait alors plus et les chevaliers avaient fait abandon d'une partie de leurs droits seigneuriaux, ne gardant que les revenus et les redevances. En 1778, Honoré Magouët, chargé de la cure au Temple, entreprit d'obtenir la construction d'un presbytère. Les notables s'y refusèrent dans un premier temps, déclarant que la paroisse du Temple, dépendante de la commanderie, devait être exempte de procurer une demeure personnelle à son recteur. De guerre lasse, quelques mois plus tard, ils cédèrent. Le 30 mars 1789, les mêmes notables se réunirent dans la sacristie de l'église sous la présidence de maître Bricard, notaire royal et procureur fiscal de la commanderie, pour établir leurs onze doléances. Elles étaient fort modérées car les habitants étaient un peu privilégiés, vivant sous un régime à part, n'ayant pas à se plaindre des vexations du seigneur féodal, jouissant de la paix avec le commandeur qui les laissait cultiver leurs terres ou exercer leurs métiers. Le 14 février suivant, les premières élections municipales eurent lieu. P.-J. Lebreton fut élu maire. Peu instruits sur les nouvelles lois, les électeurs omirent de désigner le corps municipal.

Réédition du livre intitulé *Une bourgade de la Loire-Inférieure. Le Temple-de-Bretagne*, paru en 1917.
Réf. 2001-3520 Format : 14 x 20. 108 pages. Prix : 14 € Parution : décembre 2018.

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou

xxx

Retrouvez
**LE LIVRE
D'HISTOIRE**
sur Internet...
www.histoire-locale.fr

*Bulletin
de
souscription*

Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle
02250 Autremencourt
Tél. 03 23 20 32 19



Parution décembre 2018
2001-3520

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
du n° situé au verso de
votre carte bancaire.

Expirante :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire):

Date: 201..

Je commande « **LE TEMPLE-DE-BRETAGNE** » :

..... ex. au prix de **14 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2018 (436 pages)

- 3 480 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.